



Coalition for the International Criminal Court

www.coalitionfortheicc.org

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter :

À Dhaka : Adilur Rahman Khan
Secrétaire, Odhikar

Tél : + 880 2 9888 587

E-mail : odhikar.bd@gmail.com
odhikar@citech-bd.com

Aux Philippines : Evelyn Serrano
Coordinatrice pour l'Asie, Coalition pour la CPI
Tél : +63 2 9267882

E-mail : serrano@coalitionfortheicc.org

À New York : Mariana Rodríguez Pareja
Responsable de stratégie médias, Coalition pour la CPI
Tél : +1-646-465-8517 ; +1-718- 288- 5469

E-mail : dalal@coalitionfortheicc.org

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le Bangladesh rejoint la Cour pénale internationale devenant ainsi le 111^e État partie

*Dhaka entre dans l'histoire en ajoutant sa région sur la carte des pays qui s'engagent
pour la justice*

New York/Dhaka – La Coalition pour la Cour pénale internationale (CCPI) – un réseau de plus de 2 500 organisations non gouvernementales et de la société civile dans 150 pays – salue la ratification par le Bangladesh du Statut de Rome, traité fondateur de la CPI, au Siège de l'ONU.

Le Bangladesh a activement participé à la rédaction du traité de la CPI qu'il a signé en 1999. Le Bangladesh devient aujourd'hui le premier pays de la sous-région d'Asie du Sud à rejoindre la CPI. Cette ratification constitue une avancée importante dans la lutte pour mettre fin à l'impunité dans une région largement sous-représentée à la Cour.

Au Bangladesh, la société civile nationale et internationale promeut la campagne de ratification de la CPI depuis dix ans et a joué un rôle décisif en sensibilisant les membres du Parlement les plus réfractaires et en veillant à ce que l'attention du public reste concentrée sur la ratification. Le gouvernement a exprimé son engagement lors de la

visite qu'a effectuée M. Sang-Hyun Song au Bangladesh en décembre 2009 en déclarant qu'il ratifierait le traité avant fin mars 2010.

« Nous saluons cette ratification qui montre que le mouvement pour mettre fin à la commission de crimes graves continue à croître », a déclaré Brigitte Suhr, directrice des programmes régionaux à la CCPI. « La ratification d'aujourd'hui prouve que les efforts sans relâche de la société civile n'ont pas été vains. »

Malgré le fort plaidoyer de la société civile pour l'état de droit et la justice internationale dans l'ensemble du continent, la participation active de nombreux gouvernements asiatiques à la Conférence de Rome et à l'Assemblée des États parties et la représentation dont elle bénéficie à la CPI à travers le Président coréen Sang-Hyun Song, l'ancienne juge Fumiko Saiga et l'actuelle juge Kuniko Ozaki, toutes deux Japonaises, l'Asie reste largement sous-représentée à la CPI. À ce jour, seuls 7 pays ont ratifié le Statut de Rome (Afghanistan, Bangladesh, Cambodge, Mongolie, République de Corée, Timor oriental et Japon). Nous espérons que la ratification par le Bangladesh incitera d'autres pays de la région à rejoindre le mouvement visant à mettre fin à l'impunité et à ratifier le Statut de Rome.

« La décision qu'a prise le gouvernement de ratifier parachève la campagne contre le génocide, les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité menée par le peuple du Bangladesh depuis 1971 », a expliqué Odhikar dans un communiqué de presse publié aujourd'hui. « Le Bangladesh a démontré son engagement dans la justice internationale et dans le refus de l'impunité pour les crimes internationaux. »

À compter de mars 2010, 111 pays sont membres de la CPI, première cour internationale permanente compétente pour juger les personnes accusées de génocide, de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité. Le principe de complémentarité, qui est au cœur du mandat de la Cour, prévoit que la Cour n'interviendra que si les systèmes nationaux sont incapables ou n'ont pas la volonté de poursuivre de tels crimes. La Cour mène actuellement quatre enquêtes : en République centrafricaine, en République démocratique du Congo, en Ouganda et au Darfour (Soudan). La Cour examine également plusieurs autres situations, notamment en [Afghanistan](#), au [Tchad](#), en [Côte d'Ivoire](#), en [Géorgie](#) et au [Kenya](#).

###
